

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Only edition available /
Seule édition disponible | |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
|
<input type="checkbox"/> Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | |

COURAGE CIVILE — HONNEUR — PATRIE — LIBERTÉ — PROGRÈS — GAÎTE — SANTÉ — BIEN-ETRE — SAVOIR.

LE TÉLÉGRAMMOSCOPE.

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL DES DEVOIRS, DES DROITS
ET DES INTÉRêTS CANADIENS.*Je n'obéis ni ne commandé à personne. Je crois où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je veux et je meurs quand il le faut.*

Imprimé et Publié par

N. AUBIN, Rédacteur.
Wm. H. ROWEN, Imprimeur.

No. 52, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce journal paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'abonnement pour un an, se compose de 96 numéros, et se dévient en trimestres de 24, sans frais pour l'abonnement. — Le Prix d'abonnement est de 2 piastres par numéro payable trimestriellement devant la poste, ou par anticipation au début de chaque trimestre. Les numéros payés peuvent être revendus dans les librairies et les magasins au prix de 12 centimes. — Les émissions demandées ou déclamées, devront être bâchées. — On inscrit généralement tous les articles d'utilité et d'intérêt public : ceux de nature partagée, personnelle ou privée ne seront admis que moyennant rémunération de 2 sous par ligne.

Prix des Annonces. Prendre intérilon, 5 lignes et au dessous, une demi-page. Au dessus de 5 lignes, 8 sous la ligne. Chaque intérilon suffit à faire tout le quart de la page. — Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à ce qu'elles soient terminées. — Les intérilons sont publiés par ordre de leur date d'écriture. — Tous les intérilons qui fournissent des renseignements sur la vente de biens ou de services ou la location de maisons, doivent être bâchées. — Un intérilon coûte 8 sous, et pour le moins de quatre pages, au-delà, il coûte 12 sous, et pour le moins de huit pages, au-delà, 15 sous, et ainsi de suite. — Les intérilons doivent être placés dans les dernières pages du journal. — Le montant de toutes les charges, à savoir : les intérilons, les bâches, la publication, l'affichage, l'expédition, le port, la taxe de douane, le timbre, etc., doit être versé au moins à l'avance, au moins de deux mois, et au plus d'un mois, et au moins à l'avance, pour que l'annonce soit publiée. — Les intérilons doivent être bâchées. — Les intérilons doivent être placés dans les dernières pages du journal. — Le montant de toutes les charges, à savoir : les intérilons, les bâches, la publication, l'affichage, l'expédition, le port, la taxe de douane, le timbre, etc., doit être versé au moins à l'avance, au moins de deux mois, et au plus d'un mois, et au moins à l'avance, pour que l'annonce soit publiée.

Mélanges Littéraires.

Il nous permettra la lecture à nos fils.

LAISSEZ PASSER LA JUSTICE DE DIEU

Soit, et fin.

A partir de ce moment, l'France s'organise sous l'influence du prince des voleurs, come dans ses essences : et dans le corps national, le plus vaste et le plus moral, le faible s'appuie sur le plus fort, oblige de lui porter assistance en échange de service qu'il reçoit de lui ; et cela en tenant, que une partie non interrompue jusqu'à plus fine de trois, jusqu'à un siècle. Mais une partie de la population, sans liberté, sans droiture, attachée à la gloire comme on y tirait plaisir, restait en dehors de cette chaîne, dont les innombrables chaînent entre eux ne tarderont pas, à briser les autres. L'autre qu'on avait essayé de changer bientôt à anarchie profonde, ouverte, sans loi. Pendant ce temps-là, d'abiles et habiles, sans être de ces voleurs, qui avaient pris le plus fin des préjuices de ces voleurs, qui étaient peu à soumettre à son tribunal, qui ne pouvait être dépendue de leurs prérogatives. Le progrès du commerce et de l'industrie ayant augmenté la population de la ville, il se forma comme un nouvel élément dans l'État, le bonapartisme. Celui, semé par la force, fut arraché, et fut arraché et mis en justice. De là l'affection, qui d'abord fut fruit de tant de combat et de lutte. Copendant le pouvoir n'y réussit pas toujours, et pourtant, les invités d'abord des grands hommes, puis de toute la noblesse féodale. Long temps elle résista, puis vaincu. Mais finalement, il fut vaincu, et fut vaincu. Mais il y a des lois immortelles qu'on ne viole jamais, immortelles. Q'est ce que ce vaste pays qui traverse s'encourent les flots de l'Atlantique, qui va-t-il faire, qui portera-t-il ? Laissez passer la Justice de Dieu.

Ainsi une journée brillante, sur la voie, où voit quelqu'un partir du couchant chargé de jummes une heure d'un vif éclat et d'une teinte et arsou, rouge éclat de l'aurore qui va descendre sur l'horizon, telle apparaît l'heureuse marche restaurée par l'Europe absolument. Immédiatement à resserrer le poing qu'elle représente, elle propose un pacte au présent, elle lui demande de se réunir, pour vaincre le système que veulent l'estomacher la diplomatie royale. L'époque fut considérable et de tout d'abord avec hommages, en mal, en prévoyant les conséquences inévitables, et, chuchotant au repos. Un double principe, un double intérêt, inenclurable entre eux, furent introduits ensemble dans la constitution de Pékin. Il fallut bien qu'en se développait dans un vincent et bientôt, à ce rapport pour empêcher. De là, la défense et la mortuellerie ; de là, une lutte interminable jusqu'à ce que l'un des deux principes soit irrévocablement vaincu. Les chances et les biens, et de bons et brefs, comme des ombres, moins des ombres meuglantes, dans la société juive, elle s'effrayait de voir les tombes se rouvrir,

et venir remettre et renouer et réparer leurs amères amies d'aujourd'hui. — Cependant la restauration, contre toute idée, où se constitue, de maintenir ce qu'elle appelle son droit, consistait à empêcher les droits légitimes de l'autre, et ces derniers forcément allaient l'arracher. Véritable, réelle, réelle condamnation, subissait, avec la doctrine impie de la monarchie métropolitaine, une inexorable procription. On reconstruisit, par les lois et en tout les moyens dont le pouvoir dispose, l'édifice que les hommes reconnaissent depuis un demi-siècle. Les priviléges, renoués de toutes parts, repoussent dédaigneusement le peuple dans un abrégé calme et silencieux, dans une politique et dans un intérêt. Pour lui seul, la rangée d'une condition molle et molle, pour la sociale, menellement passive, sous le nom de noblesse. Mais la Providence que n'importe pour la volonté des rois, n'a autrement décidé dans ses immortelles conseils. Elle suit la cause, et pour le peuple, une de ces subtils révoltes qui échangent en un moment la face des choses. L'autre de quelle manière est évidente en trois jours. — On avait misé la route de l'avvenir, elle se rouvre, et sur celle-ci on aperçoit tous réunis, réunis de nous étonner triplement et de perdre dans la solitude : Laissez passer la Justice de Dieu. — Les destructions du genre humain sont des destructions héroïques ; toutefois il y a quelque rémission à servir, : l'héritage, quel intérêt, malgré tout, il possède, ne saurait l'arrêter. Plus ceux qui le tentent se sont assurés du succès plus de tout précédent de l'heure. — Lorsque de leurs éveils naissent les premiers sons de leur chant de triomphe, une voix, partie d'eux qui daignent opprimés, aux matines sonores : LAISSEZ PASSER LA JUSTICE DE DIEU.

FI CAMBRAIS.

JOSEPH BARRA, et le jeune volontaire républicain. — Joseph Barra était un enfant de la commune de l'Asnière, près Versailles. Endo, résultant d'une explosion précise, il demanda à entrer dans la division des Défenseurs, commandée par Braine. Il l'avait peu de succès. Il fut alors nommé à l'infanterie, et fut envoyé dans la guerre. Une fois il fut blessé, mais il réussit à se dégager de ses blessures. Au cours de l'assaut au front d'un camp adverse dans une nef, il tomba et mourut, emportant la victoire triomphante sur ce front. Cet effort, q'il fit alors pour tout村落, paraît héroïque, et c'en est un effort qui, à ce moment, avait été fait avec un grand sacrifice. Le commandant Desmaretz, en donnant à la Convention, a terminé ainsi son rapport : « Ainsi vertueux que sont ceux, se battant à la mort, et à leur malheur, il fallut passer à mère, et qu'il puise dans son cœur et son corps avec plusieurs fibres, et faire infini sans au moins l'espérance de vaincre, le contraire de l'confidence de l'ingénierie ! » La Convention décida qu'à l'arrivée au bord de l'Asnière, le 10 octobre, une paix fut signée, et que deux de ses enfants dans l'ancienne, de

Une forme foi ou ses destinées, de magnificen-

l'assassinat, c'est une place quelques jours plus tard à l'école du président, et était à l'heure de la Côte d'Or. Des applaudissements éclatèrent, et se prolongèrent dans toutes les parties de la salle. — Un orateur lui adressa quelques paroles de consolation : « Non, tu n'es pas perdu, dit-il, ton fils n'est pas mort ; il va t'en faire honneur, et tu es sûr que l'Opéra Comique te présentera un drame dans lequel il sera l'acteur. » L'assassinat de Grétry, Le Théâtre-Français donna aussi une *Apothéose du jeune David*.

Le 8 niveau de la matinée, l'assassin fut arrêté. La Convention déclara l'insurrection des barreaux du Panthéon en état de Barrage. Louis David est chargé de donner son avis à l'assemblée de cette fatalité : — Le gravure qui représente l'action émotive de Joseph Barra sera faites de la république, il apportera un tableau de David ; un exemplaire envoyé par la Convention nationale, l'autre sera donné à l'abbé peintre David n'a pas été exécuté. Barra n'a pas eu les honneurs du Panthéon. Ensuite par avantage que nous venions de retrouver, notre sculpteur David d'Angers s'est donné lui-même la mort, chef d'œuvre d'expression et de modèle, a été unanimement admis à la dernière exposition.

LE FANTASQUE.

QUEBEC, JEUDI, 26 JUILLET, 1843.

Fantaisies,
REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANÇONS.
(Qui était bien châtie.)

Bulletin.

« Eh bien, une mon petit ami, si tu me vois rien venir continue de me raconter ta discussion avec les gamin's tes camarades ; lorsque cela n'a pas l'ombre de logique, du bon rire qu'importe, on l'ouvrira de l'arrière, encore intérieurement, à côté de celles des confères. C'est toujours avantageux d'avoir des confére, comme quelques uns des nôtres dont les productions sont telles que les plus naïves simplicités peuvent à côté passer pour fortes spirituelles. Mais que faire, ami, mon petit, tu ne me réponds pas ? — Gamin' ! ... Petit diable ! ... Imbecile ! ... va-tu parler ! »

Fatigué de crier sans obtenu de réponse, nous allions, pour facher lorsque jetant les yeux au ciel par le tuyau de la cheminée nous vîmes que notre astrionne n'y était pas ; puis, comme nous bâtissons la vnu pour reflechir à la cause de son absence nous apprêtrons à nos pieds un petit billot à notre adresse ; nous l'aurîmes et lûmes ce qui suit que nous vous donnons à defaut d'autres choses : —

« Monieur mon maître, — Il fait un temps superbe, j'ai une immortelle envie d'aller à la campagne chercher des fraises ; je suis venu ce matin et vous n'attendez ; en vain, alors que je me suis mis à lire comme à mon ordinaire, mais n'ayant vu dans le grand monde que des personnes plus belles les unes que les autres celles qui m'ont donné envie d'aller étudier celles des champs qui sont moins maladroites. »

A mon retour je vous rapporterai le résultat de mes observations et quelques fraises, si je puis m'astreindre à ne pas les manger en chemin. — Je suis, avec tout le respect qu'on doit ordinairement dans les lettres, votre désobéissant serviteur.

LE GAMIN.

La question du siège du gouvernement occupe encore les esprits et la presse ; chez un donne son idée-dessus, pourtant l'opinion qui peut prévaloir est que Montréal vers la ville bientôt reraut mais que la prochaine session aura lieu à Québec. Ce qui fut plaisir à voir, c'est la légèreté avec laquelle on badine sur des cent milliers de loix appartenant au public, car c'est bien de cette somme qu'il s'agirait si on voulait lâcher de nouveaux logements pour nos seigneurs et madames. Un autre bruit assure que la prochaine session se tiendrait à Montréal, dans le marché St. Anne qu'on fabriquerait d'adopter à cet usage. En vérité depuis que la législature est sortie de ses racines naturelles, le Palais du Parlement de Québec, elle a, nullement de singularités mutations et l'on ne sait au juste où elle finira ses jours ; toujours est-il que l'angoue n'a rien jusqu'ici de fort brillant ; en effet, après le va main-

tenant la traitour au marché de Montréal, il seraient trop la bichette, toutefois... Si, eugore on était au temps de Lord Sydenham, il serait en core d'accord avec le reste ; car un parlement à vendre ou à louer, auquel on fait bien, se tempe au rebé : mais au temps du gouvernement responsable inégalable et fermé où nous vivons, mais qui ne nous fait pas vivre, c'est sur le roc de Québec qu'il lui aiel de se venir poster.

A propos on nous permetstra bien de raconter, un rêve que nous avons fait la nuit dernière. Nous rêvions que nous étions conseiller exécutif ou greffier ou gouverneur-général ou simple portier, enfin pour ne nous rappeler pas au juste qui, nous étions au conseil des ministres lorsque la question du siège du gouvernement fut mis au tapis ; les uns, ceux qui avaient des propriétés ou des amis ayant des propriétés à Montréal, voulaient choisir cette ville ; ceux qui avaient des propriétés à Québec ou un grain de bon sens, les voulaient à Québec ; on intriguait d'avancer, on cherchait à influencer, son ami, son voisin, enfin on donnait toutes sortes de missions d'intérêt public, toutes beaucoup plus encore d'intérêt privé. Bref, on se croytait certain d'après toutes les apparences, de voir la question se décider en faveur de notre ville ; mais lorsque ne pouvront s'accorder unanimement, on vint à voter, la balance pêche de deux voix en faveur de Montréal ; nous ne nous dirons pas bons lecteurs, quelles étaient ces deux voix, dans la campagne, mais nous ne pensions que notre ville devait se porter réalisée ; n'y a pas de doute qu'il ne peut être vain, car il se ratat à rebours de ce que le peuple de ce que les mandarins des deux voix attendaient. Un temps viendrait, sans doute, où nous pourrons voter contre au long notre rêve si vous nous y ferez penser.

Nous ayons à présent à vous confier un autre rêve que nous fumes la nuit dernière. Nous étions à l'entres le ministre anglais des colonies ; dans une séance du cabinet, il fut d'éloquence, nous fûmes passer la question en faveur de Québec, et nous, écrits à Sir Ch. Metcalfe de faire de suite ses préparatifs pour faire transporter les bureaux dans cette ville. Il lui donna son ordre de donner pour prétexte la nécessité d'une session, pour laquelle il n'y a que Québec, de proposer à tous les deux mandarins de la loi installe à il ferait bientôt d'y rester. Aussitôt ce décret écrit nous nous sommes réunis et au pied de Lord Stanley nous avons trouvé dans notre peau le tout-simplé redacteur du Fantasque.

Un journal de Kingston a la honte d'initier : « My Journal Partie le suivant : —

« Le bruit court dans des cercles à même de faire bien servir les barreaux que quelque fabrication, ratage et défaillance ont été, devant les deux bureaux publics ! On dit qu'il y a un déficit de dix-huit cent livres d'un département royal, et nous croyons que dans un instant, un jeune a été arrêté et se trouve maintenant en prison. Nous ne voulons pas citer de noms, dans l'espérance que sur enquête plus ample on trouvera les choses moins mauvaises que, néfet fut à présent la lourde publique. »

Nous ne voyons pas la grande mystère. Les jeunes délinquants sont des philosophes d'une surprenante espèce qui se sont dit : « Au fait nous sommes bien des bêtes de travail du matin au soir comme des chiens » (notez le mot ; car il point très-haut le travail des officiers publics qui comme on le sait passent une bonne partie de la journée à ronder sur le flanc lugubre la trois énormes font les mouches du coq), mais qui s'occupent en surmontant au simple cliquetis des fourches de leur maison de pension) « nous sommes bien bêtes, disent-ils, de travailler comme des chiens, tandis que la reine qui est superbement payée, roule incessamment entourée avec un marin qui lui a loupé ; il faut prendre notre revanche, il n'y a pas de mal là à : le gouvernement prend chaque année au peuple près de quatre-vingt mille livres sans son consentement, nous pouvons bien en soustraire quelques milliers que nous restituons au peuple en échange pour des cigares, de vin de Champagne, des promenades à cheval, de joyeuses demoiselles et autres bagatelles. » Le

leur pas vrai qu'il n'a pas grandi my-idea-lé dans. — Le seul mystère que nous puissions percevoir est celui-ci : Avant le coup vertement responsable, les voix ne s'orienteront pas sur la qualité, tandis qu'aujourd'hui, on les découvre de suite ; cela prouve que les choses sont un peu mieux organisées. — Et voilà tout.

Reparation d'honneur (item 3) Nous devons une réparation d'honneur à la police dont nous avons dit dans notre dernier qu'il se faisait pas son devoir avec impartialité les officiers en question dans l'article pas été conduits au bureau de police. Cela est faux, totalement faux ; ces messieurs ont bien été traduits devant le magistrat mais on eut l'obligeance de les condamner qu'à 8 heures de captivité. Dans le même moment d'autres individus, non pas des gentlemen puisqu'ils n'avaient pas d'épaulettes, furent pour le même délit condamnés à 8 jours de prison ; et pourtant les uns éprouvèrent une grande perte par cette absence de leur maîtres, tandis que les autres auraient pu assister à leur dégénérer, au contraire, faire un petit séjour à l'hôtel de MacLaren. Ainsi vont les choses de ce monde et ainsi iront-elles long-tems. Pour nous consoler, nous aimons à voir dans tout cela la preuve d'un monde meilleur après celui-ci.

On prétend que le peuple d'un des quartiers de notre ville est très fâché d'avoir eu un de ses conseillers. Ce n'est pas la première fois que le peuple s'est trahi dans le choix de ses représentants, mais ce n'est pas non plus la première fois qu'un représentant a trompé le peuple. Il y a un siècle à ceul il est vrai, une ville ; mais cela n'empêche pas le mal déjà fait. Nous devons de qui il s'agit aux prochaines élections.

Mr. C. Drolet est à Montréal ainsi que R. S. M. Bouchette.

Mr. P. S. Grace Celui qui est parti de Québec avec Dodge et Theller et qui avait puissamment aidé à leur éviction est déclavé le 23 du mois dernier à bord d'un Steamboat en arrivant à Detroit. Il se prit parait-il à faire un voyage dans le Bas Canada. Un très-grand courcours de citoyens lui rendit les derniers hommages.

Coincidence ou malice rimorquable. Le metteur en page du *Mercure* mit, au beau milieu de trois ou quatre numéros officiels, celle d'un arraché de docteur. Si Poirier qui a fait ce couplet connaît le dictum : menteur, etc., il mérite une médaille d'or ou qu'en - le mitte à la poste.

Mr. le Réclameur.

Vous craignez peut-être, un peu moins les personnes que l'éditeur du *Journal de Québec* et l'éditeur du *Mercure* que la coincidence est tout à fait naturelle.

Vous admettez sans doute moi cette très-ancienne avec lequel talens son No. du 11, il publie, avec lumières le juge et son impartialité 17 et 18, où des corps pendantes qui sont dans le *Journal* de St. Brie. Ce sont les corps pendantes de St. Brie. Il lui a tant fait l'honneur... de l'y avoir pas que à l'heure de nos noires ains à une Seconde également canard, hier ses sentiments les plus sincères, ceux du dolleur, son amertume, son chagrin, son envie de faire de l'illustration, malheureusement, lui ont le contraste a jamais été surpassé par un seul rouge, et ces regards que savourent avec délices nos sempiternels cauchous (Mr. n'a plus dû être pour les grands hommes). Mais surtout quelle délicatesse qu'il a dans tout ce qu'il a fait !

Il fait, ce qui vous convient à la conscience timorée. Il admet des personnes qui ne respectent que la haine et l'hostilité sur le mensonge mais, il repousse la défense, ou l'apologie à souffrir. Il a su des auteurs qui se réservent à son éloge, et de telle personnalité, et il a su faire de l'éloge à une personne qui n'a rien de bon à dire. C'est de la haine jalouse. Vraiment ce pauvre G. Editeur est un être incompréhensible.

St. Michel 22 Juillet. — S. L.

DECÉDÉ.

Au faubourg St. Roch, le 27 courant, à l'âge de 52 ans, Dame Marie Louise Boucher Belleville, épouse de Monsieur François Etat du Julien militaire, mariée, après une douzième mariage rompus, avec son mari, et qui fut pendant plusieurs années la femme de l'abbé Etat, un pasteur protestant qui se dévoua à son ministère avec une grande dévotion. —

Ses funérailles eurent lieu samedi prochain le 22 juillet, à huit heures du matin, les paroissiens étant sonsiés à l'église.